

La SFA offre à ses jeunes chercheurs et chercheuses (doctorant(e)s ou chercheur(euse)s ayant soutenu leur thèse depuis moins de 4 ans), membres de l'association depuis plus d'un an et à jour de leurs cotisations, des bourses pour leur permettre de communiquer dans les congrès internationaux.

La demande se fait via un formulaire disponible sur l'espace privé de l'adhérent(e).

Elle doit être anticipée car la décision est prise en Conseil d'Administration qui a lieu tous les 2 mois. Une bourse de 450 € maximum est attribuée pour un déplacement en Europe (900 € pour les autres pays).

2 possibilités sont envisageables :

- Le laboratoire prend la mission globale en charge et se fait rembourser d'une partie de la mission par la SFA, sur facture : dans ce cas, un CV et une lettre du directeur de thèse ou du directeur de laboratoire qui soutient la demande de bourse sont à envoyer à bourses@sfa.asso.fr et à contact@sfa.asso.fr pour que la demande soit complète.
- Le laboratoire ne peut pas prendre la mission globale en charge et demande à la SFA d'assurer une partie de la mission en remboursant personnellement le candidat : dans ce cas, un CV, un RIB personnel du candidat et une lettre du directeur de thèse ou du directeur de laboratoire qui soutient la demande de bourse, et qui appuie si besoin la demande d'avance, sont à envoyer à bourses@sfa.asso.fr et à contact@sfa.asso.fr pour que la demande soit complète. Le montant définitif de la bourse est versé contre envoi postal des justificatifs personnels (originaux de factures au nom du bénéficiaire). Une avance de 80% de la somme attribuée peut être demandée. Si l'avance dépasse le montant total des justificatifs, un remboursement de la différence sera demandé au bénéficiaire. Pour éviter les doublons de remboursement, il est demandé également d'envoyer, en même temps que les justificatifs, un courrier signé du directeur de laboratoire confirmant qu'il a bien pris en note cette information dans l'établissement de l'état des dépenses suite à la prise en charge, par la SFA, d'une partie de la mission.

A la suite de cette mission, un court compte-rendu sera demandé, valorisé par un post (écrit ou vidéo plus 2 ou 3 photos) sur le site de la SFA. Ce compte rendu ne sera pas juste un « copié – collé » de la plaquette de présentation du congrès mais comprendra une présentation rapide des conférences auxquelles le (la) jeune chercheur ou chercheuse a assisté, et l'apport des rencontres scientifiques qui ont pu être concrétisées. Ce compte rendu doit être envoyé sous format électronique (Word ou Open Office si possible) à :

secretariat-communication@sfa.asso.fr